

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 56 (1983)

Heft: [2]

Rubrik: Informationen = Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Voraussetzung für die Bildung und Erziehung der Kinder ist die Zusammenarbeit zwischen Lehrer und Eltern. Die Eltern sollen an der Bildungsarbeit der Schule teilnehmen. Gespräche zwischen Eltern, Lehrer und Kind über Bildungs- und Stoffziele, Beobachtungen, Beurteilungen und familiäre Verhältnisse bilden die Grundlage für die erzieherische Zusammenarbeit.

Aus «Basler Zeitung» 4.12. 82

Informationen / Informations

L'école privée en Suisse romande

La Suisse est certainement le pays qui possède le plus d'écoles privées recevant des élèves du monde entier. Il y a à cela des raisons historiques. Cette tradition remonte fort loin. Faut-il en attribuer le mérite à Rousseau? Certainement en partie, mais surtout à Pestalozzi, dont l'influence a été considérable, particulièrement dans les pays de langue allemande. La fin du service étranger a pu jouer un rôle. Dès avant la Révolution française, on trouve des précepteurs suisses à l'étranger. Je citerai un cas célèbre, le mari de Mme de Charrière, qui avait été le précepteur (suisse) du frère de l'écrivain. Le mouvement s'est accentué après 1815.

Un précurseur plus direct des écoles privées est le Genevois Rodolphe Toepffer qui, dans ses «Voyages en Zigzag» raconte les excursions éducatives de son école privée, au temps des diligences (1824).

Il n'y a pas d'écoles très anciennes. Les grandes guerres européennes en ont fait disparaître un grand nombre, surtout à Genève. D'autre part, les fondateurs ont souvent été des personnalités originales, attachantes, mais qui n'ont pas su ou voulu créer des structures capables de durer après leur disparition. Une école, cela a souvent été un homme ou une femme, et après sa mort, l'œuvre n'a pas subsisté. Cela est vrai, plus encore que dans d'autres branches d'activité, tant la personnalité est importante dans l'enseignement privé.

Est-ce le tourisme qui favorise les écoles privées, ou le contraire? Il faut bien admettre que les deux activités se complètent et s'influencent mutuellement. Combien d'enfants ou de jeunes gens, qui ont été élèves de nos écoles y reviennent plus tard et placent à leur tour leurs enfants dans nos écoles? Pour les écoles, ce ne sont certainement pas le paysage ou le climat qui importent le plus. Les mêmes avantages se retrouvent dans plusieurs pays d'Europe.

Nous pensons que c'est plutôt le climat social, la paix religieuse et sociale, la sécurité des personnes, la qualité aussi de l'enseignement officiel, au niveau technique et universitaire notamment, le succès enfin de l'économie suisse tout entière, gage d'efficacité sur tous les plans, qui décident les parents. Ceci ne veut pas dire que notre univers ne soit pas perfectible, mais il nous semble nécessaire de défendre notre approche des problèmes, nos réalisations, contre une critique haineuse, dont certains de nos compatriotes ont fait leur spécialité.

Base juridique

Il existe en Suisse romande plus de 100 écoles privées non subventionnées. Il s'agit rarement de sociétés ou de fondations, le plus souvent de raisons individuelles. La réglementation diffère d'un canton à l'autre, puisque l'enseignement est une compétence des cantons. Le Valais demande par exemple de suivre le «cours des cafetiers», assimilant ainsi les internats à des hôtels. Le canton de Vaud, qui a le plus d'écoles, s'est doté d'une législation appropriée: surveillance des bâtiments, exigence d'une autorisation d'enseigner et de diriger pour les professeurs et directeurs d'écoles privées. C'est un élément de protection pour les parents et les élèves.

Base économique

Il y eut un temps où il suffisait – presque – de louer un hôtel, d'y mettre une enseigne «Institut XYZ» et d'attendre l'afflux des élèves. Il fallait distribuer à cette époque un enseignement assez complexe, en français, en anglais, voire en italien et en allemand. Les exigences n'ont fait qu'augmenter avec le temps; beaucoup de parents désirent des écoles mixtes. Cela a rendu la tâche des petites écoles très difficiles. Certaines ont disparu, soit par utilisation des locaux à d'autres fins, soit par absorption par une autre école, qui pouvait ainsi atteindre une dimension viable. D'après le guide de l'ONST il reste encore une vingtaine d'internats ayant 50 élèves ou moins.

Malgré la tendance à la mixité, il reste de nombreuses écoles qui n'acceptent pour l'internat que les garçons ou que les filles. Toujours d'après la brochure de l'ONST j'ai relevé environ 1100 places pour garçons, 2300 pour filles, et 3600 places mixtes. La non-mixité est encore souvent souhaitée par les parents, surtout du Moyen-Orient, qui ne peuvent admettre la mixité en ce qui concerne leurs filles.

Programmes

Les écoles privées de la Suisse romande offrent tous les programmes suisses, depuis la maternelle jusqu'à la maturité fédérale. Elles préparent en outre à divers examens étrangers, le baccalauréat français, l'Abitur allemand, le GCE anglais, le College Board américain, la maturité italienne. Pour les écoles de langues, il y a le certificat de Cambridge, les certificats d'universités romandes, de l'université de Nancy, de la Chambre de commerce britannique à Genève. L'ONST publie régulièrement des listes d'écoles avec programmes, conditions d'admission et conditions financières.

Clientèle

Parlons ici de la clientèle internationale des internats. C'est un grand nombre de pays qui nous confient leurs enfants. Les pays voisins d'abord. Il y a eu une époque où les Etats-Unis d'Amérique envoyaient beaucoup d'élèves. Cela était assez facile au moment où le dollar cotait Fr. 4.30. Avec la baisse du dollar, la demande a beaucoup diminué. Il s'agit sans doute aussi d'une mode, et la mode a semble-t-il changé. Le Moyen-Orient a plus ou moins pris la relève, mais depuis la Révolution iranienne, la demande a beaucoup baissé.

Les cours de vacances ont toujours un grand succès. Il faut dire que, pour des parents qui passent leurs vacances à l'hôtel, le cours de vacances est avantageux, car les enfants et les jeunes sont occupés, apprennent une langue, et la dépense est inférieure aux frais en hôtel.

Evaluation économique

Il n'est pas aisé d'évaluer l'apport économique des écoles privées. D'après les estimations que nous avons faites, le chiffre d'affaires des externats de Suisse romande dépasse 60 millions, tandis que les internats représentent environ 90 millions.

A titre de comparaison, nous avons aussi cherché à connaître le coût de l'école officielle. Pour le canton de Genève, une estimation a été faite à Fr. 6 240.— par élève de l'école primaire, et Fr. 10 260.— pour le degré secondaire. Les prix pratiqués par les écoles privées sont bien en-dessous de ces montants.

La situation n'est pas satisfaisante pour les parents qui ne bénéficient d'aucune déduction pour les frais d'écolage en école privée. En ces temps de pénurie financière, il existe là une possibilité d'économie qui mériterait d'être étudiée. Une initiative à ce sujet est en cours dans le Jura. *Romain Kern*

VSP-Nachrichten / Nouvelles de la FSEP

Sitzung des Zentralvorstandes vom 10. Dezember 1982

An der letzten Sitzung des Jahres 1982 unter dem Vorsitz von Dr. G. Durtschi behandelte der Vorstand die provisorische Rechnung für 1982 und das Budget für 1983, das bei Einnahmen von Fr. 16 410.— und Ausgaben von Fr. 15 350.— einen Einnahmenüberschuss von Fr. 1 060.— vorsieht. Der Kongress von Winterthur, der allgemein als sehr gut und wertvoll beurteilt wurde, verursachte ein Defizit von zirka Fr. 2 900.—, das je zu einem Drittel vom Zentralverband und den beiden Regionalverbänden übernommen wird. Da aus zeitlichen Gründen viele Mitglieder am Kongress im September 1982 nicht teilnehmen konnten, wird geprüft, ob der nächste Kongress 1984 nicht im Monat Mai in Verbindung mit den Jahresversammlungen der Regionalverbände durchgeführt werden kann. Zur Vorbereitung einer Sitzung mit der Eidgenössischen Maturitätskommission wird beschlossen, am 2. Februar 1983 alle Maturitätsschulen der deutschen und französischen Schweiz zu einer Zusammenkunft nach Bern einzuladen. Am Schluss der Sitzung wurde nach Ablauf der zweijährigen Amtsdauer folgende Wahlen für die Jahre 1983/84 vorgenommen:

Henri Moser, Genf	Präsident
Fred Haenssler, Bern	Vizepräsident
P. A. Piaget, Biel	Kassier